

UN PROJET POUR MON VILLAGE ?

CYCLE DE FORMATION *express*
DES ÉLU.ES

Cycle 1 / 2020-2021

Programme

LE B.A. BA DE L'URBANISME :
PLU INTERCOMMUNAL & PERMIS DE CONSTRUIRE

Module T2



2 février 2021



Estillac



4 heures

8h45

Accueil des participants

9h15-10h30

Le nouveau PLU communal et intercommunal : Scot et PLU
Adrien Aubras, responsable atelier d'urbanisme Direction Départementale des
Territoires de Lot-et-Garonne (DDT 47)

- ◇ Les enjeux de la planification réglementaire en secteur rural, la structure de la démarche et du document à élaborer, une réglementation motivée (règlement), les notions de compatibilité et de conformité, la place d'une commune dans le processus d'élaboration, la place de l'habitant.

10h30-11h00

Le conseil et la médiation architecturale autour du PLU
Nathalie Hérard, architecte-urbaniste, directrice du CAUE 47

- ◇ Le conseil amont du CAUE : les RDV pour les particuliers
- ◇ Le principe des permanences architecturales
- ◇ Les outils de médiation : les affiches-fiches

11h00-11h15

Pause

11h15-12h15

La gestion des autorisations en espace protégé
Sophie Moureau, technicienne des services culturels et des Bâtiments de
France, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Lot et
Garonne

- ◇ Le monument historique, la protection des abords des monuments historiques, les sites patrimoniaux remarquables, les autorisations de travaux

Le lieu de la formation sera indiquée sur la convocation.